



AVIS DE VACANCE D'EMPLOIS

LE SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ARDENNES

est susceptible de recruter

2 HOMMES DU RANG DU GRADE DE CAPORAL

Cet emploi est ouvert pour les voies de recrutement suivantes :

- Suite à inscription sur liste d'aptitude au concours ;
- Par voie de mutation.

Profil :

- ✓ Titulaire du concours de caporal de sapeurs-pompiers professionnels **et** sapeur-pompier volontaire en activité au sein d'un SDIS détenant la formation initiale d'équipier de SPV (de préférence).

Ou

- ✓ Sapeur-pompier professionnel du grade de caporal en poste au sein d'un SDIS et détenant 4 ans d'ancienneté en qualité d'homme du rang (de préférence).

Régime de travail :

- ✓ Gardes de 24 heures.

Rémunération :

- ✓ Traitement indiciaire+ régime indemnitaire statutaire de la filière SPP applicable à la catégorie de l'emploi ;
- ✓ Avantages sociaux de la collectivité.

POSTE A POURVOIR AU 1^{er} JANVIER 2021

Les candidatures doivent être accompagnées :

- d'une lettre manuscrite de motivation,
- d'un Curriculum Vitae détaillé,
- de l'attestation de réussite au concours,
- d'une photo d'identité récente.

et être adressées

au plus tard le 22 novembre 2020 à :

**Monsieur le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de
Secours des Ardennes
BP 18**

08001 CHARLEVILLE-MEZIERES CEDEX

Tout dossier réceptionné incomplet sera déclaré irrecevable